

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Série : ES

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SESSION 2020

Spécialité

Durée totale de l'épreuve : **4 heures + 1 heure - Coefficient : 7 + 2**

Vous traiterez au choix le sujet 1 ou le sujet 2.

Vous mentionnez sur votre copie le sujet choisi 1 ou 2.

Dès que les sujets vous sont remis, assurez-vous qu'ils sont complets.

L'usage de tout modèle de calculatrice est interdit.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2020

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Spécialité

SUJET 1

Durée de l'épreuve : 4 heures + 1 heure Coefficient : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 9/13 à 10/13.
- Économie approfondie, pages numérotées de 11/13 à 13/13.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Dans quelle mesure les instruments de la politique climatique permettent-ils de préserver l'environnement ?

DOCUMENT 1

Prix des produits énergétiques d'origine fossile consommés par les ménages et variations de 2014 à 2018 (moyennes annuelles)

	2014	2018	Variation en %
GAZOLE (€/L)			
Prix TTC ¹ dont :	1,28	1,42	10,9%
- Taxes	0,51	0,71	38,7%
- Autre	0,77	0,71	-7,7%
ESSENCE SP95 (€/L)			
Prix TTC dont :	1,48	1,51	2,0%
- Taxes	0,73	0,82	12,5%
- Autre	0,75	0,69	-8,1%
FIOUL DOMESTIQUE (€/L)			
Prix TTC dont :	0,86	0,90	5,0%
- Taxes	0,07	0,19	176,0%
- Autre	0,79	0,71	-9,7%
GAZ NATUREL (€/MWh PCS²)			
Prix TTC dont :	72,51	75,20	3,7%
- Taxes	1,69	10,14	499,3%
- Autres	70,82	65,06	-8,1%

Source : d'après « Projet de loi de finances 2019 : Taxe carbone, l'heure de la vérité », *Policy Brief*, Christian DE PERTHUIS et Anouk FAURE, novembre 2018.

1 : TTC : Toute taxe comprise.

2 : MWh PCS : unité de mesure de l'énergie correspondant à un Mégawatt-heure de pouvoir calorifique supérieur.

DOCUMENT 2

Article premier

Objet et objectifs

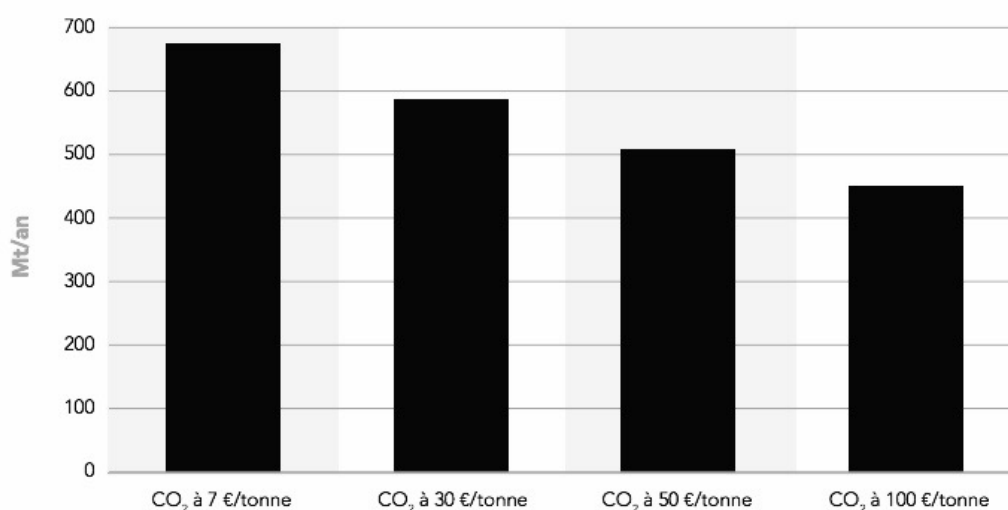
1. Le présent règlement établit des exigences de performance en matière d'émissions de CO₂ pour les voitures particulières neuves et pour les véhicules utilitaires légers neufs, afin de contribuer à la réalisation de l'objectif de l'Union de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, tel qu'il est énoncé dans le règlement (UE) 2018/842, et des objectifs de l'accord de Paris, et afin de garantir le bon fonctionnement du marché intérieur.
2. À partir du 1^{er} janvier 2020, le présent règlement fixe un objectif à l'échelle du parc de l'Union de 95 g de CO₂/km pour les émissions moyennes des voitures particulières neuves immatriculées dans l'Union et un objectif à l'échelle du parc de l'Union de 147g de CO₂/km pour les émissions moyennes des véhicules utilitaires légers neufs immatriculés dans l'Union, mesurés, jusqu'au 31 décembre 2020, conformément au règlement (CE) n°692/2008 et aux règlements d'exécution (UE) 2017/1152 et (UE) 2017/1153, et, à partir du 1^{er} janvier 2021, conformément au règlement (UE) 2017/1151.
3. Le présent règlement sera complété jusqu'au 31 décembre 2024, par des mesures additionnelles visant à réaliser une réduction supplémentaire de 10 g de CO₂/km, dans le cadre de l'approche intégrée de l'Union visée dans la communication de la Commission du 7 février 2007 intitulée « Résultats du réexamen de la stratégie communautaire de réduction des émissions de CO₂ des voitures et véhicules commerciaux légers ».

Source : règlement (UE) 2019/631 du Parlement européen et du Conseil du 17 avril 2019, *Journal officiel de l'Union européenne*, 25 avril 2019.

DOCUMENT 3

Estimation d'émissions annuelles de CO₂ selon le prix de la tonne de CO₂

(en millions de tonnes par an)



Source : d'après « Signal prix du CO₂, Analyse de son impact sur le système électrique européen », RTE (Réseau de Transport d'Electricité) en partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), mars 2016.

Lecture : selon l'estimation, un prix du CO₂ de 7 euros la tonne entraînerait des émissions annuelles de CO₂ de 680 millions de tonnes par an pour les treize pays de l'Ouest de l'Europe.

DOCUMENT 4

Véhicules en service : parc moyen (en milliers de véhicules)

Type de véhicule	1993	1999	2005	2011	2017
Voitures particulières	24 203	27 145	30 000	31 425	32 520
Véhicules utilitaires légers	4 441	4 939	5 549	5 869	6 152
Véhicules lourds	613	626	655	647	640
Total	29 257	32 711	36 204	37 941	39 312

Source : d'après « Véhicules en service, données annuelles de 1990 à 2018 », INSEE, 8 octobre 2019.

Champ : France métropolitaine.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

- 1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*
- 2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
- 3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - en développant un raisonnement ;*
 - en exploitant les documents du dossier ;*
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Vous présenterez deux déterminants du choix de localisation des firmes. (3 points)
2. Distinguez les classes sociales et les groupes de statut dans l'analyse de Max Weber. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous comparerez les taux de syndicalisation en France selon les caractéristiques des salariés et le secteur

Taux de syndicalisation en 2016 en France métropolitaine selon les caractéristiques des salariés et le secteur

(en pourcentage)

	Ensemble des salariés	Salariés de la fonction publique	Salariés du secteur marchand et associatif
Ensemble	10,8	18,7	8,4
Sexe :			
Hommes	11,8	21,4	9,7
Femmes	9,8	17,1	6,7
Âge :			
Moins de 30 ans	3,6	4,9	3,3
30 à 39 ans	9,2	17,0	7,2
40 à 49 ans	13,0	21,3	10,1
50 ou plus	14,6	23,8	11,4
Catégorie sociale :			
Cadres	11,0	23,2	6,2
Professions intermédiaires	12,1	16,8	10,3
Employés	10,6	17,3	7,9
Ouvriers	9,6	20,7	8,7

Source : d'après la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES), 2018.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'allègement du coût du travail ne permet pas toujours de lutter efficacement contre le chômage.

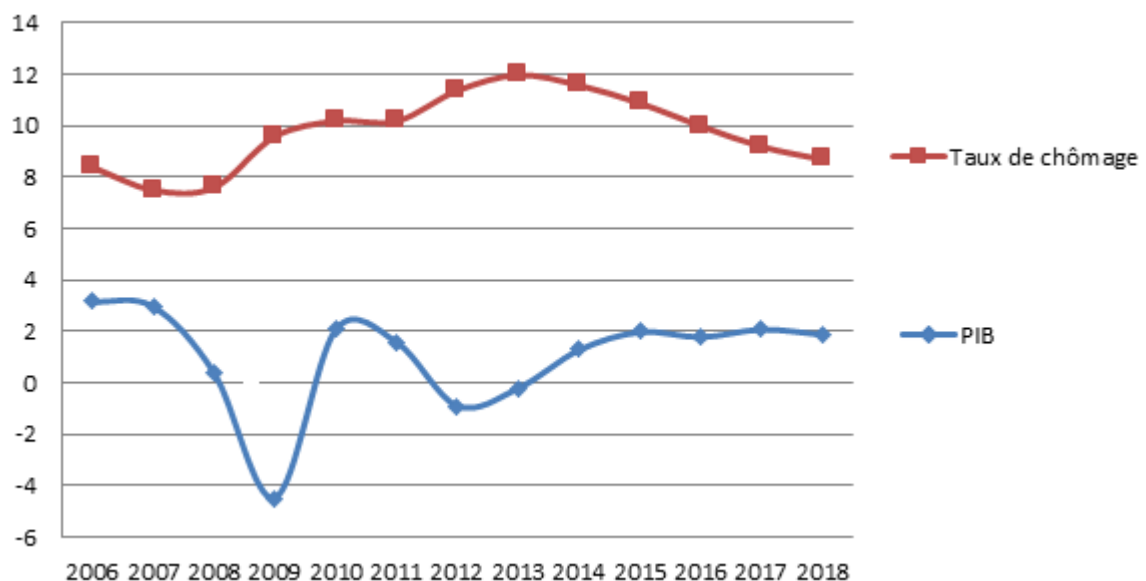
DOCUMENT 1

Un redressement de la croissance - par une politique de stimulation de la demande, en augmentant les dépenses publiques d'infrastructures par exemple - créera des emplois. [...]. La croissance du PIB est responsable de plus de 70 % de la fluctuation de l'emploi au Canada et aux États-Unis et de 40 % environ en Russie, au Royaume-Uni et en Australie [...]. [...] Pour la majorité des pays du monde, il est important de tenir compte de la croissance pour comprendre l'évolution à court terme du chômage. [...] Ainsi, si les entreprises ne voient pas leur chiffre d'affaires s'améliorer, elles n'augmenteront pas leur capacité de production. Il est donc essentiel de veiller à ce que la demande soit au rendez-vous pour soutenir l'offre. C'est pourquoi les pays doivent faire appel à toutes les politiques - monétaires, budgétaires et structurelles - pour augmenter le plus possible la croissance *au niveau national* et amplifier son impact par une coordination *au niveau international*.

Source : d'après « La croissance créatrice d'emplois : un nouveau regard sur une relation ancienne », *Fonds Monétaire International*, 9 novembre 2016.

DOCUMENT 2

Évolution du taux de croissance du PIB et du taux de chômage dans la zone euro (en %)



Source : FMI, 2019.

DOCUMENT 3

Coût horaire du travail* et taux de chômage (2018)

	Coût du travail (en €)	Taux de chômage (en %)
Espagne	21,4	15,3
France	35,8	9,1
Italie	28,2	10,6
Danemark	43,5	5,0
Allemagne	34,6	3,4
Royaume-Uni	27,4	4,0

Source : d'après Eurostat, 2019.

* Coût de la main-d'œuvre dans l'industrie, la construction et les services (sauf l'administration publique).

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Quels sont les effets des différents modes de scrutin sur la sélection des gouvernants en démocratie ?

DOCUMENT

Les débats autour des modes de scrutin s'expliquent souvent par la difficulté de concilier plusieurs buts et par des contingences politiques. Pour les tenants de la proportionnelle, un système électoral doit donner une image fidèle de la situation politique et du corps électoral ; pour ceux du système majoritaire, il vise à désigner une majorité d'élus capable de gouverner. Au-delà de la répartition des sièges, le choix du mode de scrutin correspond à une conception de la vie politique, qu'il influence forcément.

Les scrutins proportionnels conduisent souvent à une instabilité du système politique ; ils favorisent le multipartisme et donnent un rôle important aux petits partis charnières, souvent partenaires indispensables des majorités (cas de la IV^e République en France ou de l'Italie). Le scrutin majoritaire à un tour favorise, lui, les alternances, mais entre seulement deux partis (au Royaume-Uni, par exemple). Le scrutin majoritaire à deux tours, celui de la Ve République, incite plus de partis à conclure des alliances pour le second tour et constitue un gage de stabilité politique.

Les scrutins proportionnels rendent difficile l'émergence d'une majorité stable et cohérente, faisant primer une logique de coopération des partis (les partis se partagent le pouvoir comme les sièges). À l'inverse, les scrutins majoritaires conduisent le plus souvent à l'apparition de majorités stables, fondées sur un affrontement avec l'opposition (la coalition qui l'emporte gouverne seule) et au prix d'une certaine injustice dans la représentation.

Source : « Les différents modes de scrutin et leurs effets », www.vie publique.fr, 16 mai 2019.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Quels sont les principaux déterminants de l'abstention électorale ?

DOCUMENT

D'une élection à l'autre, on peut enregistrer des taux d'abstention très différents. Comment expliquer ces variations ?

Anne MUXEL : Selon le type d'élection, la perception des enjeux varie. Les élections européennes [...] sont perçues comme moins cruciales aux yeux des électeurs. À l'inverse, l'élection présidentielle échappe à ce sentiment. [...]

L'électeur d'aujourd'hui est d'abord un électeur intermittent, qui fait un usage alterné du vote et de l'abstention, qui ajuste son comportement électoral en fonction de l'offre politique ou de la façon dont il perçoit l'importance des enjeux du scrutin.

Quel est le profil-type de l'électeur abstentionniste ?

Anne MUXEL : Il y a un lien entre l'insertion sociale et l'intégration politique. On constate par exemple que l'abstention est plus forte chez les jeunes, dans les grandes villes, parmi les chômeurs, parmi les peu diplômés...

Mais ces paramètres ne suffisent pas à expliquer la banalisation de l'abstention. La société est de plus en plus éduquée, [...] informée, le niveau d'instruction augmente : en toute logique, l'abstention ne devrait pas être aussi forte. Cela montre bien qu'elle obéit à d'autres facteurs. [...] Les abstentionnistes ne forment pas un groupe homogène.

Comment interpréter l'abstention ? Traduit-elle un désintérêt ou plutôt une défiance vis-à-vis de la vie politique ?

Anne MUXEL : [...] Il y a d'abord une abstention d'indifférence, [...] liée à ce déficit d'insertion sociale. Elle est le plus souvent le fait de personnes qui s'abstiennent systématiquement, lors de tous les scrutins. Cela concerne environ 12% du corps électoral et cette proportion reste stable. Ce n'est pas cette catégorie qui explique l'augmentation de l'abstention.

Il y a également une abstention pour raisons pratiques. Il peut s'agir de personnes qui [...] ont eu un empêchement de dernière minute, n'ont pas pu faire de procuration, de jeunes qui sont restés inscrits sur la liste électorale de la commune de leurs parents...

Enfin, il y a une abstention de nature politique. Elle peut traduire la volonté d'exprimer une sanction pour pénaliser une équipe au pouvoir ou un gouvernement. Elle peut aussi simplement être le fait d'électeurs qui ne se reconnaissent pas dans l'offre électorale proposée, par exemple lors d'un second tour pour lequel le candidat soutenu au premier tour ne serait pas qualifié.

Source : d'après « L'abstention est devenue une réponse politique à part entière », www.francetvinfo.fr, 23 mars 2014.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Quelles sont les principales caractéristiques de la globalisation financière ?

DOCUMENT 1

Après avoir fluctué pendant une vingtaine d'années, la part des financements désintermédiés s'est sensiblement accrue depuis 2008. Cela concerne en particulier les émissions obligataires, même si, de manière logique, elles sont prioritairement utilisées par les grandes entreprises (les instruments de marché représentent 33% de leur endettement financier). Les PME¹ y recourent très peu (3%). Quant aux ETI², elles n'ont pas encore acquis la capacité d'arbitrage des grandes entreprises vis-à-vis du crédit bancaire [...]

Cette évolution s'inscrit dans une tendance de fond, à savoir une mutation partielle vers des modes de financement désintermédiés. [...]

Elargi à l'ensemble des titres de créances (obligations, BMTN³, billets de trésorerie...), l'endettement de marché affiche des taux de progression nettement supérieurs à celui de l'endettement intermédié et représente une part croissante du total, atteignant 39% (contre 34% en 2005 et 27% en 1999) [...].

Source : « Le financement des entreprises », Banque de France, *Note d'information*, octobre 2015.

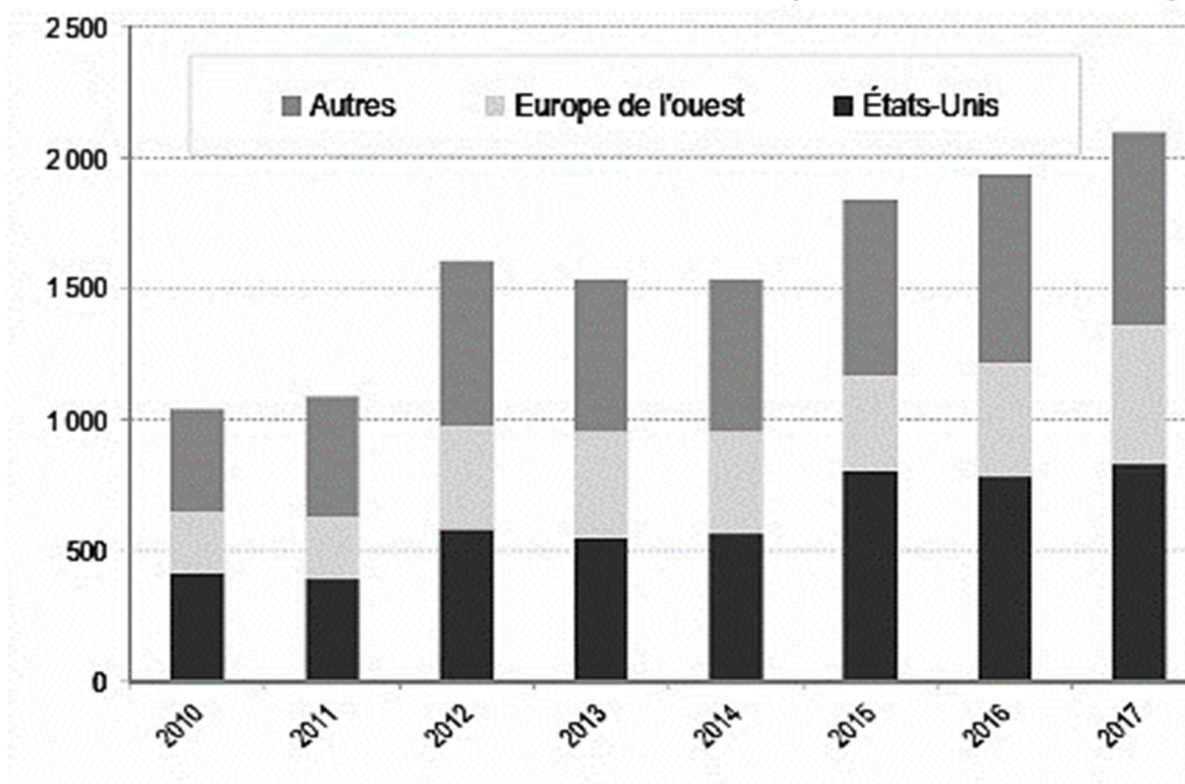
1 : PME : Petites et moyennes entreprises.

2 : ETI : Entreprises de taille intermédiaire.

3 : BMTN : Bons à moyen terme négociables (titres de créances négociables).

DOCUMENT 2

Emissions brutes d'obligations des sociétés non financières au niveau mondial (en milliards d'euros)



Source : d'après « Cartographie 2018 des marchés et des risques », *Autorité des Marchés Financiers (AMF)*, juillet 2018.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

SUJET B

Ce sujet comporte un document.

Quel est le rôle de la politique de la concurrence à l'égard des cartels de producteurs ?

DOCUMENT

L'Autorité de la concurrence rend publique aujourd'hui une décision par laquelle elle condamne pour entente 10 producteurs laitiers. Les pratiques sanctionnées se sont échelonnées entre 2006 à 2012 avec une durée variable selon les entreprises. [A]* a été totalement exonérée de sanction en tant que premier demandeur de clémence et échappe ainsi à une amende d'un montant de 44,7 millions d'euros. [B]*, qui encourait une sanction d'un montant de 101,3 millions d'euros, a bénéficié d'une réduction de sanction en tant que demandeur de clémence de rang 2 [...].

Les concurrents s'informaient des hausses de prix passées et se mettaient d'accord sur les hausses qu'ils voulaient annoncer aux distributeurs ainsi que sur les arguments pour les justifier. Les notes prises lors de la réunion du 4 juillet 2007 indiquent que : « La hausse générale des tarifs devait prendre effet au 1er octobre 2007 selon les principes suivants : +3% sur les desserts, +4% sur les yaourts et de +5% sur les fromages frais et la crème fraîche ».[...] Les entreprises ont également conclu des pactes de non-agression, consistant à se répartir les volumes et à geler les positions des uns et des autres, notamment en faussant les appels d'offres, lancés par les enseignes de la grande distribution, auxquels ils répondaient. [...]

Ce cartel était de grande ampleur puisqu'il concernait l'ensemble du territoire national et que les fabricants de produits laitiers frais impliqués représentent plus de 90 % du marché concerné. Son caractère secret et sa mise en œuvre sophistiquée (changement régulier de lieu de rencontre, téléphones portables dédiés, rencontres au domicile privé de l'un des participants, etc.) aggravent les pratiques commises. Par ailleurs, les produits concernés sont des produits courants, vers lesquels les consommateurs se tournent pour des raisons de prix et pour lesquels ils sont donc relativement captifs.

Les sanctions ont été proportionnées à la gravité des faits, à l'importance du dommage causé à l'économie puis ont été adaptées en fonction d'éléments propres à la situation individuelle des entreprises.

Source : « Décision du 11 mars 2015 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des produits laitiers frais », Communiqué de l'Autorité de la concurrence, 2015.

* [A] et [B] sont des grands producteurs laitiers.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2020

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE ES

Spécialité

SUJET 2

Durée de l'épreuve : 4 heures + 1 heure Coefficient : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 10/16 à 12/16.
- Économie approfondie, pages numérotées de 13/16 à 16/16.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

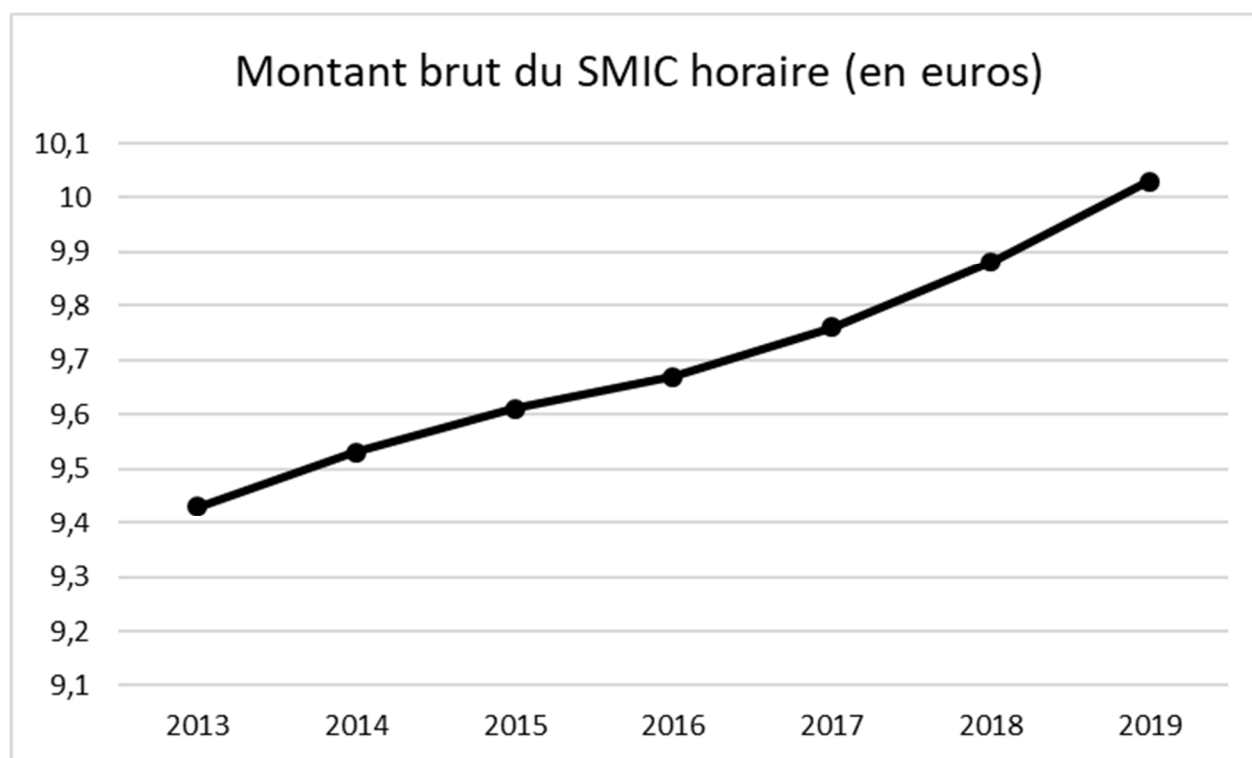
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Le salaire résulte-t-il uniquement d'une confrontation entre l'offre et la demande sur le marché du travail ?

DOCUMENT 1



Source : *Tableaux de l'économie française*, INSEE, 2019.

DOCUMENT 2

Revenu salarial annuel moyen en France en 2015 (en euros)

	Revenu salarial annuel moyen	Salaire annuel moyen en équivalent temps plein
Ensemble	20 540	27 090
Sexe		
Femmes	17 740	24 360
Hommes	23 260	29 530
Âge		
Moins de 25 ans	7 450	16 810
25 à 39 ans	19 070	24 130
40 à 49 ans	24 660	29 130
50 à 54 ans	25 820	30 180
55 ans ou plus	24 510	32 290
Diplôme		
Supérieur à Bac + 2	36 850	42 080
Bac + 2	25 420	29 350
Bac	20 650	25 070
CAP, BEP ou moins	18 040	22 810
Sans diplôme	14 700	20 350
Catégorie socioprofessionnelle		
Cadres (y compris chefs d'entreprise salariés)	40 540	47 090
Professions intermédiaires	22 680	27 320
Employés	13 820	20 180
Ouvriers	15 210	20 630
Conditions d'emploi		
Temps complet	24 990	28 090
Temps partiel	10 630	22 820

Champ : France hors Mayotte, ensemble de salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers.

Source : d'après la Fiche « Emploi, chômage, revenus du travail », INSEE, 2019.

DOCUMENT 3

Négociations engagées dans les entreprises en 2016 (en %)

	Négociations engagées en 2016		Taux d'aboutissement
	Part des entreprises ayant négocié au moins une fois	Part des salariés concernés par la négociation	Part des entreprises ayant signé au moins un accord parmi celles ayant négocié en 2016
Ensemble	14,7	62,0	80,1
Taille des entreprises			
De 10 à 49 salariés	7,0	9,2	72,0
De 50 à 99 salariés	34,3	35,4	82,7
De 100 à 199 salariés	58,7	60,3	85,3
De 200 à 499 salariés	77,2	78,6	86,3
500 salariés ou plus	95,2	97,2	90,1
Représentation syndicale			
Entreprises ayant un délégué	84,7	96,7	83,4
Entreprises n'ayant pas de délégué	6,1	15,7	74,4
Secteur d'activité			
Industrie	23,9	75,3	84,4
Construction	8,0	39,1	83,2
Commerce	9,0	52,0	65,1
Services	16,1	61,0	82,5

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand non agricole.

Source : d'après « La négociation collective d'entreprise en 2016 », Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (DARES), décembre 2018.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1. *Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles.*
2. *Pour la partie 2 (Etude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*
3. *Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*
 - *en développant un raisonnement ;*
 - *en exploitant les documents du dossier ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Vous présenterez deux limites écologiques de la croissance. *(3 points)*
2. En quoi la solidarité organique se distingue-t-elle de la solidarité mécanique selon Émile Durkheim ? *(3 points)*

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Après avoir présenté le document, vous caractériserez la relation entre le diplôme et la durée du chômage des jeunes.

Temps total passé au chômage durant les trois premières années de vie active (en %)

	0 mois	De 1 à 11 mois	Plus d'un an	Total
Aucun diplôme	23	24	53	100
CAP- BEP¹	29	32	39	100
Baccalauréat	40	37	23	100
Bac professionnel tertiaire	36	37	27	100
Bac professionnel industriel	41	35	24	100
Bac technologique tertiaire	38	39	23	100
Bac technologique industriel	34	35	31	100
Bac général	45	36	19	100
Bac+2 hors santé social	42	40	18	100
Bac+2/3 santé social	71	27	2	100
Bac+3/4 hors santé social	48	39	13	100
Licence professionnelle	46	44	10	100
Autre bac+3/4 LSH ² , gestion, droit	47	37	16	100
Autre bac+3/4 Maths, sciences et techniques, STAPS ³	60	26	14	100
Bac+5 (M2)	52	36	12	100
Bac+5 LSH ² , gestion, droit	52	36	12	100
Bac+5 Maths, sciences et techniques, STAPS ³	51	32	17	100
Écoles de commerce et d'ingénieur	52	40	8	100
Doctorat	68	23	9	100
Ensemble	41	34	25	100

Champ : ensemble des jeunes ayant achevé leurs études en 2013 (693 000 individus).

Source : d'après « Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013 », Centre d'études et de recherches sur les qualifications, *Enquêtes*, n° 1, Octobre 2017.

1 : CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle ; BEP : Brevet d'Études Professionnelles

2 : LSH : Lettres et Sciences Humaines

3 : STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'accumulation des différentes formes de capital participe à la croissance économique.

DOCUMENT 1

Alors que la théorie traditionnelle considérait le changement technique comme le résultat de forces extérieures à l'économie, « exogènes », la théorie moderne insiste sur l'influence que les forces économiques ont sur le rythme et l'orientation des progrès de la technologie. Dans ces théories, le changement technique résulte d'investissements réalisés par des agents économiques motivés par le gain, et par l'État visant au bien-être collectif. Les technologies s'accumulent tout comme les autres formes de capital. Ces investissements sont les dépenses en recherche, en activités innovantes, en formation et aussi en capital physique dans la mesure où celui-ci est source de savoir supplémentaire [...]. La quantité d'investissement de ce type réalisée commande le rythme du progrès technique. La notion de progrès technique reprise dans la théorie est en fait très large : elle inclut tous les changements dans les modes et les types de production qui en améliorent l'efficacité ; nombre de ces changements ne sont pas de nature technique en réalité, tels de nouveaux usages de produits existants (innovation marketing) ou des changements dans l'organisation des entreprises (innovations organisationnelles). Les innovations non technologiques sont centrales dans certains secteurs (par exemple, les nouveaux usages d'Internet).

Qu'est-ce qui différencie la technologie des autres facteurs, notamment le capital physique, qui fait d'elle le moteur de la croissance ? C'est, selon les théories de la croissance endogène, l'existence d'économies d'échelle (ou rendements d'échelle croissants) dans la production et l'utilisation des connaissances. La loi des rendements décroissants ne s'applique pas à la connaissance. Une même connaissance peut être utilisée par un nombre quelconque d'agents simultanément, contrairement à un élément de capital physique (une machine).

Source : *Les grandes questions économiques et sociales*, Dominique GUELLEC, 2013.

DOCUMENT 2

Dépenses en éducation en % du PIB dans une sélection de pays en 2015, selon le niveau d'étude

	Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ¹	Enseignement tertiaire ²	Total
Norvège	4,64	1,74	6,38
Nouvelle-Zélande	4,55	1,76	6,31
Royaume-Uni	4,36	1,87	6,23
Australie	3,92	2,58	6,09
États-Unis	3,51	2,03	5,95
France	3,74	1,46	5,20
Moyenne OCDE	3,51	1,52	5,03
Espagne	3,07	1,28	4,35
Allemagne	3,00	1,22	4,22
Japon	2,69	1,39	4,08
Italie	3,01	0,92	3,93
Irlande	2,65	0,82	3,47
Russie	1,94	1,15	3,09

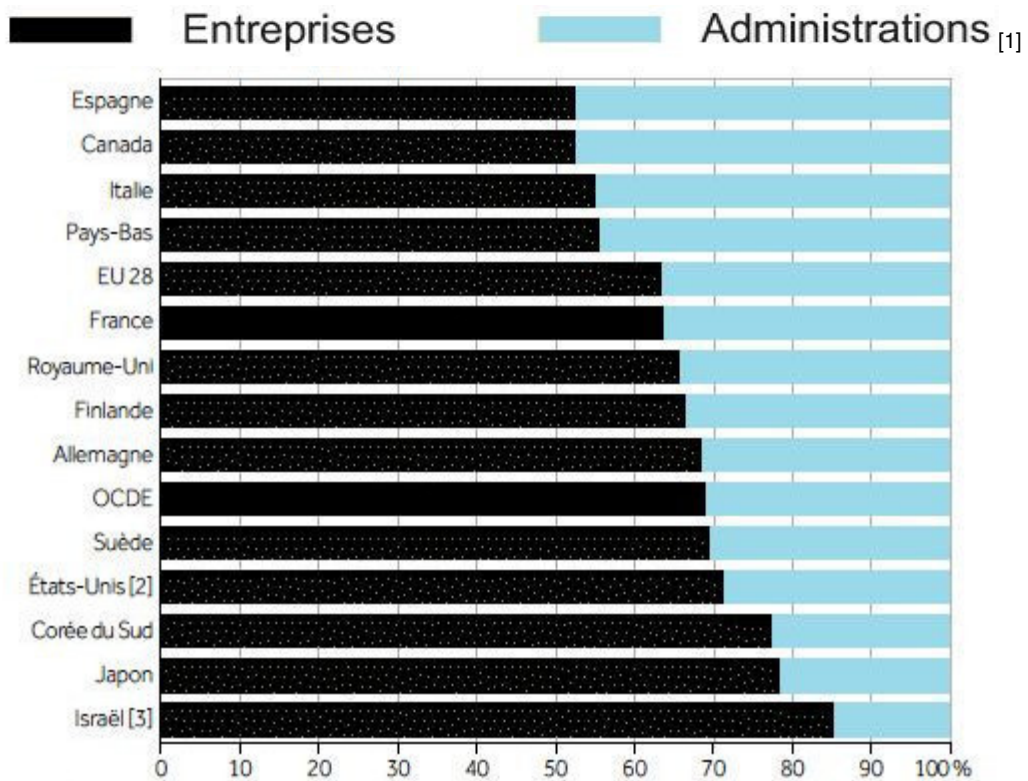
Source : d'après Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 2016.

1 : Enseignement post-secondaire non tertiaire : enseignement non supérieur qui fournit des activités d'apprentissage et d'éducation qui complètent l'enseignement secondaire.

2 : Enseignement tertiaire : enseignement supérieur.

DOCUMENT 3

Répartition de la Dépense Intérieure de Recherche et Développement (DIRD) réalisée par les entreprises et les administrations dans l'OCDE en 2016 (en %)



[1] État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif.

[2] Dépenses en capital exclues (toutes ou en partie).

[3] Défense exclue (toute ou principalement).

Source : d'après l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*, 2017.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *En construisant une argumentation ;*
- *En exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *En faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Montrez que les attitudes politiques sont le résultat de la socialisation politique.

DOCUMENT

Nombre d'études ont montré que les premiers repères politiques sont fixés de façon très précoce, depuis la petite enfance, souvent à l'insu des parents ou des adultes qui les entourent. La politique, au travers des médias et surtout de la télévision, s'invite quotidiennement dans la vie des familles et les enfants y sont exposés dès leur plus jeune âge. Même si les commentaires politiques ne s'adressent pas à eux, ils s'imprègnent d'une sensibilité familiale, au travers des réactions de leurs parents, des émotions qu'ils devinent, des prises de position qu'ils arrivent peu à peu à décoder, même sous la forme d'une identification affective : j'aime/j'aime pas, les gentils/les méchants. Même le repérage gauche-droite se met assez tôt en place. Les lendemains d'élections, les cours de récréation des écoles primaires, et même maternelles, résonnent d'échanges et de commentaires entre enfants sur les résultats et les choix de leurs parents. Si la politique au premier abord n'est pas une préoccupation première des enfants, les conversations enfantines à ce sujet révèlent déjà l'existence de premières opinions politiques en voie de cristallisation. Les enfants ont déjà intégré une partie du vocabulaire politique. Annick Percheron avait pu montrer que dès 8-10 ans, ils savaient mobiliser à la fois les valeurs de la collectivité nationale, les mécanismes du régime politique, mais aussi le vocabulaire des conflits idéologiques, politiques et sociaux. Elle montrait « qu'on ne saurait socialiser l'enfant au seul niveau de principes abstraits. L'enfant ne se développe pas dans le contexte d'un système idéal. Il apprend à connaître, à aimer, ou à ne pas aimer le système tel qu'il le voit fonctionner, avec un grand réalisme ».

Source : « La politique dans la chaîne des générations », Anne MUXEL, *Revue de l'OFCE*, 2018.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment les organisations politiques participent-elles au fonctionnement de la démocratie ?

DOCUMENT 1

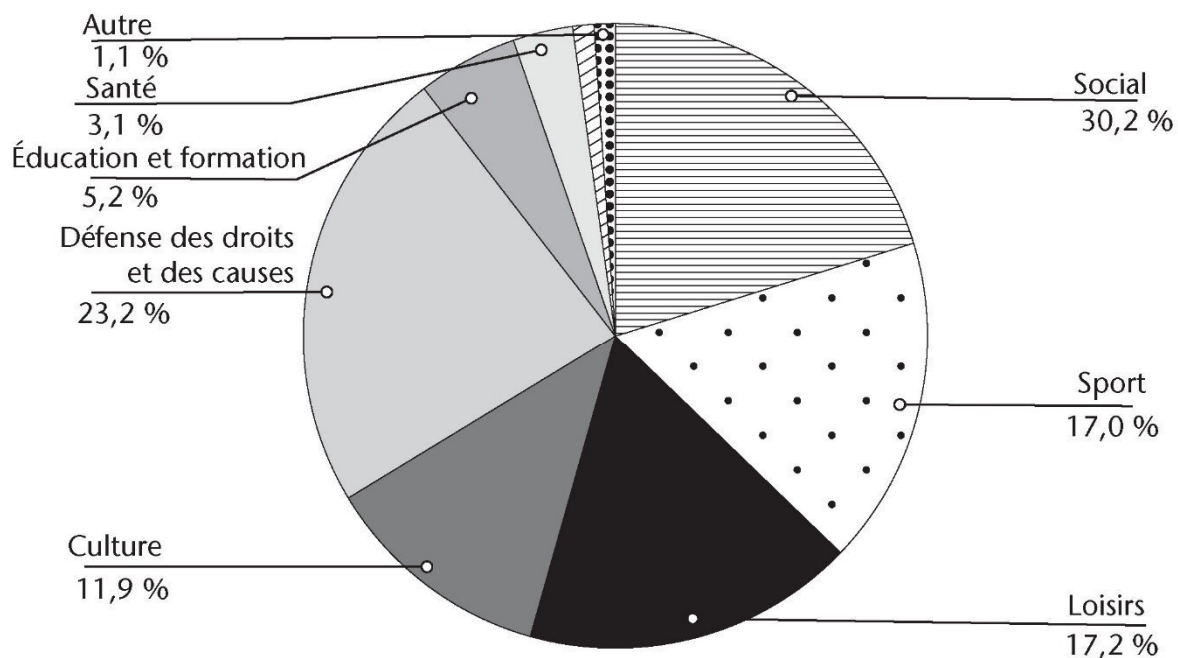
Selon la définition de Cotarelo, le critère principal pour qu'un parti politique soit considéré comme tel, est d'avoir un programme gouvernemental pour la société, de représenter clairement des intérêts définis et de gagner le pouvoir à travers les élections. [...]

Dans les démocraties où la compétition partisane est libre, les partis politiques ont une série de rôles à remplir envers la société civile (les citoyens) et l'Etat. Hernandez Bravo, par exemple, soulignait quatre rôles : l'expression des conflits sociaux, leur rationalisation, la participation à leur résolution et la résolution elle-même du conflit social. Almond et Powell ont mis l'accent sur quatre fonctions générales des partis politiques : l'expression institutionnalisée d'intérêts individuels et de groupes, l'agrégation des intérêts, [...] le recrutement politique et la socialisation politique. Avec plusieurs autres auteurs nous croyons que les six fonctions suivantes sont les plus importantes [...]. En ce qui concerne les électeurs, nous mettons premièrement l'accent sur les fonctions de socialisation, de mobilisation, de représentation et de participation ; alors que du côté du système politique nous soulignons les activités opérationnelles et de légitimation.

Source : « Le changement de la fonction des partis politiques au tournant du millénaire », d'après Janos SIMON, Institut de Sciences Sociales et Politiques, Barcelone, 2003.

DOCUMENT 2

L'engagement des bénévoles au cœur des associations



Source : *Sociologie du monde associatif*, Simon COTTIN-MARX, 2019.

Note : la somme des taux d'engagement des bénévoles par domaine est supérieure à 100 en raison des adhésions multiples aux associations.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

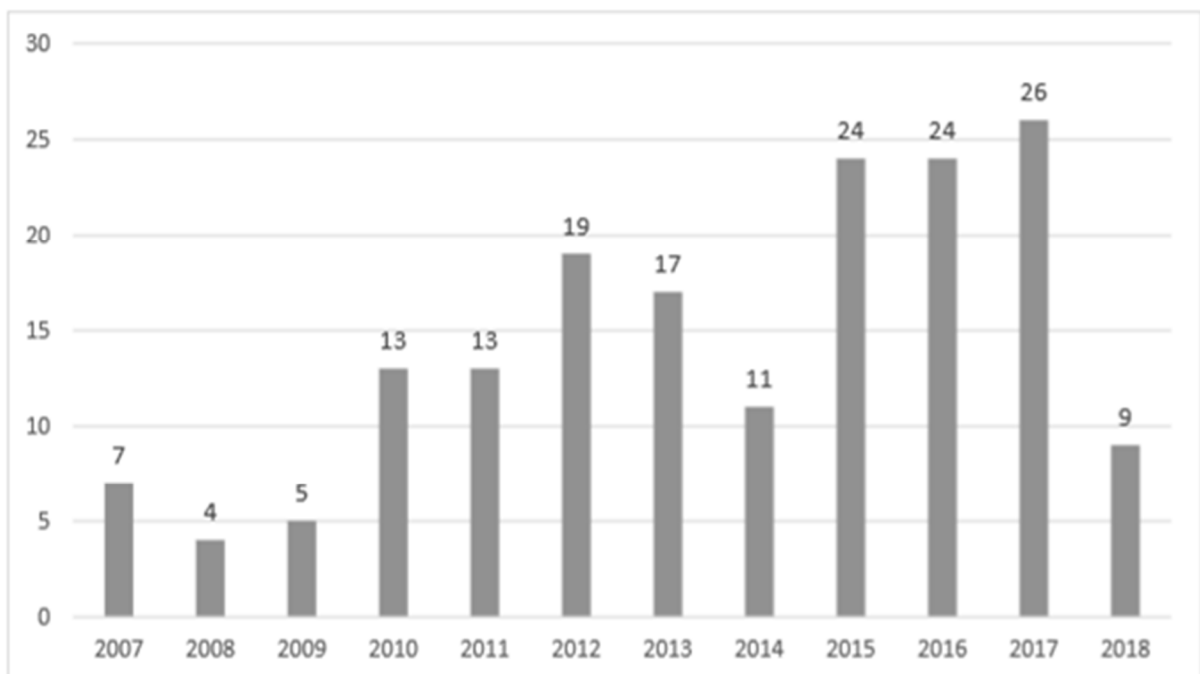
SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Vous présenterez le rôle de la politique de la concurrence en matière d'intervention publique.

DOCUMENT 1

Nombre de rappels à la loi pour subventions étatiques injustifiées, à l'échelle européenne, de 2007 à 2018.



Source : Etude de l'application des règles en matière de subventions étatiques et des décisions de cours de justice nationales, Union Européenne, 2019.

DOCUMENT 2

En Suède, le choix d'ouvrir à la concurrence le marché du transport de voyageurs a été fait pour trouver de nouvelles sources de financement des investissements et pour accroître la performance de l'industrie ferroviaire. Le transport régional et interrégional a été ouvert à la concurrence pour le marché progressivement à partir de 1992, sauf exceptions. Cette ouverture a eu pour conséquence une réduction de l'ordre de 20 % du coût pour les collectivités publiques des services de transport ferroviaire. [...] L'opérateur historique contrôle encore 65 % du marché du transport ferroviaire de voyageurs. Trois opérateurs représentent 30 % du marché, le complément (5 %) étant assuré par des entreprises plus petites. Depuis l'ouverture à la concurrence, le nombre d'opérateurs et le volume de trafic voyageurs ont crû régulièrement. Désormais, environ 25 entreprises ferroviaires se partagent le marché. [...] Le trafic est passé de 6 milliards de voyageurs/km en 1992 à 11 milliards en 2008. Par ailleurs, l'ouverture à la concurrence a eu un effet sur le niveau moyen des prix (à la baisse) et sur leur structure (tarifs réduits pour des réservations en avance).

Source : d'après « L'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs »,
Centre d'analyse stratégique, n°41, 2011.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie

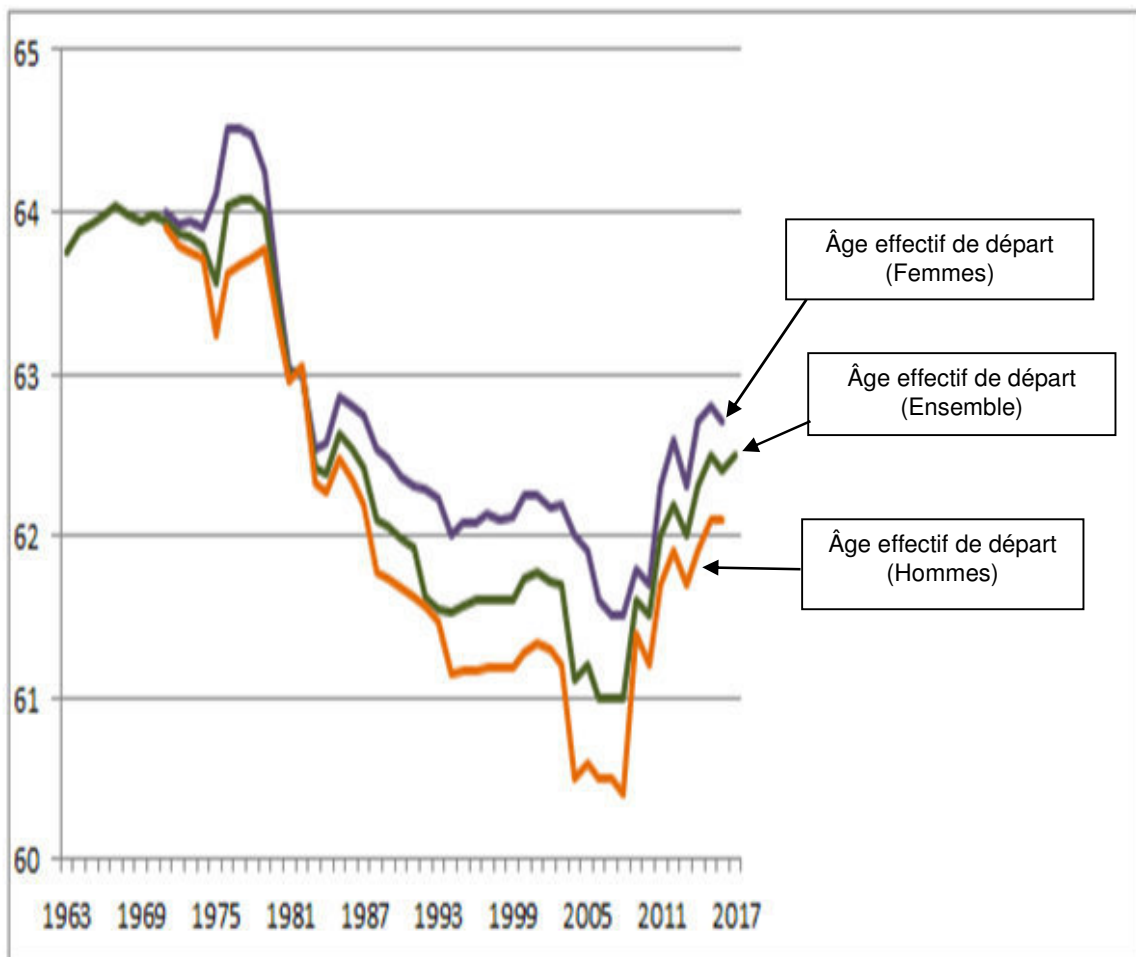
SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Quelles sont les solutions envisageables pour faire face aux difficultés de financement du système de retraite aujourd'hui en France ?

DOCUMENT 1

Âge effectif de départ à la retraite



Source : *Rapport annuel du COR 2019*, Conseil d'Orientation des retraites, 13 juin 2019.

DOCUMENT 2

Depuis son instauration en 1941, le système français de retraite par répartition n'a guère fait l'objet que de réformes paramétriques, de taux, d'âge de départ, d'années de référence... [...]

Certes, le régime général a retrouvé l'équilibre après le relèvement à 62 ans de l'âge de départ en retraite, mais le retour du déficit est attendu dès 2019. [...]

Les solutions existent. Elles passent par la montée en puissance de la capitalisation [...]. Pour maintenir le niveau de vie de leurs retraités, les pays les plus performants du monde ont largement développé des plans d'épargne retraite privés permettant à leurs retraités de dépendre à moins de 50 % de la répartition pour leurs revenus.

Le taux de remplacement par rapport au dernier salaire pour 1 % de cotisation s'élève en moyenne à 2,4 % avec le système par répartition français. Pour les régimes privés de capitalisation néerlandais et danois [...], 1 % de cotisation permet d'obtenir des taux de remplacement de 4,3 et de 6 % respectivement, soit près du double de la France ! [...]

Source : « La retraite par points ne sauvera pas les retraités », Jean-Philippe DELSOL, *Les Échos*, 10 janvier 2019.